

Réaménagement de l'aéroport de Nantes Atlantique

Concertation Publique du 27 mai au 25 juillet 2019

L'entreprise **CHARIER** est née en 1897 du besoin de **construire des routes** pour relier les hommes et transporter les marchandises.

Depuis, elle a développé d'autres savoir-faire comme le **terrassement, le génie civil ou la déconstruction**. Elle possède 16 carrières et 33 sites de gestion de déchets inertes.

L'entreprise est fortement implantée dans le Grand Ouest et **est référente dans le domaine des travaux publics**.

L'entreprise CHARIER s'appuie sur la compétence et l'expertise de ses équipes. Elle propose à ses **clients publics et privés** les meilleures solutions techniques et économiques pour leurs travaux et leurs projets, dans une **démarche sociale et environnementale responsable**.

Notre entreprise emploie **1400 collaborateurs** pour un CA de 250 millions d'euros.

L'entreprise **CHARIER a pris acte de la décision du Gouvernement** et partage l'idée de la nécessité d'adapter l'aéroport de Nantes-Atlantique à l'évolution du trafic, de renforcer sa desserte terrestre, de limiter les nuisances sonores.

L'entreprise **CHARIER** souhaite apporter son point de vue sur le dossier pour contribuer au débat public. Il ne s'agit pas ici de prétendre donner une expertise technique pointue, mais de donner la vision d'un entrepreneur de Travaux Publics de la Région, acteur de son territoire et engagé dans le développement économique du Grand Ouest.

1 L'enjeu - les défis du projet :

Favoriser le développement économique et social du territoire :

- à travers l'adaptation à court terme de l'aéroport existant et de sa déserte,
 - à travers un outil de qualité à la hauteur des standards internationaux
 - apte à répondre à l'évolution du trafic à moyen et long terme du Grand Ouest
 - Par le lancement d'un projet d'aéroport hors agglomération
- > tout en protégeant au mieux les populations et l'environnement (bruit, qualité de l'air, incidences sur l'urbanisme, biodiversité).

2 Quelques propositions d'actions pour y répondre :

Gérer les infrastructures :

- Maintenir des infrastructures en bon état et répondant aux normes de sécurité
- Faciliter l'accès à l'aéroport y compris pour la mobilité des habitants du nord Loire, en créant 1 deuxième franchissement de la Loire.
- Aménager des voiries d'accès, permettant de fluidifier la circulation de la navette autonome TAN
- Offrir un accès pratique et rapide à la métropole - multi-modalité (*desserte performante en transport en commun - bus*) et aux autres infrastructures de transport (*ferroviaire notamment*). Sinon, risque de fuites d'entreprises type ETI qui déplaceront leur sièges sur d'autres régions.
- Augmenter les capacités de stationnements à proximité de l'aéroport (parkings voitures en silo)
- Fluidifier les files d'attente aux contrôles : réaménager l'aérogare pour accompagner le déploiement du trafic
- Proposer des services de qualité aux usagers : points rencontres business, services coupe-files ...
- Améliorer les interconnexions avec les autres villes
- Faciliter le transfert vers les grands aéroports parisiens et la connexion aux hubs internationaux.
- Contribuer à la compétitivité des entreprises du territoire en leur offrant un outil de qualité au service du Grand Ouest, en permettant des voyages d'affaires sur la journée partout en Europe, facilitant ainsi la relation commerciale entre clients et fournisseurs.
- Faciliter l'accès au Grand Ouest et favoriser l'ouverture des habitants vers l'étranger en répondant aux nouvelles attentes en matière de tourisme (entrant et sortant) et accompagner

la démocratisation du transport aérien, en favorisant l'ouverture culturelle, en faisant découvrir notre territoire et dynamiser son attractivité touristique.

- Relancer un projet de nouvel aéroport en dehors de l'agglomération : Ancenis, Chateaubriant...

Protéger de manière exemplaire les populations :

- Limiter la pollution sonore : un enjeu majeur à gérer en urgence (Couvre-feu et obligation d'utiliser des avions de dernière génération aux créneaux horaires les plus critiques), en garantissant un bien-être aux riverains, particulièrement touchés par les problématiques sonores.
- Limiter l'impact sur la santé physique et morale des habitants des communes voisines.
- Compenser l'incidence sur la valeur de leurs biens immobiliers.
- Transférer les équipements structurants tels que les collèges, écoles ou autres établissements scolaires.

Respecter l'environnement :

- Continuer à maîtriser les émissions de CO2 et la pollution due aux hydrocarbures et aux particules fines (*survol de l'agglomération et proximité du Lac de Grand Lieu*).
- Maintenir le respect de la biodiversité à proximité de l'aéroport (*Zone Grand Lieu*)

Anticiper l'avenir, si la progression du trafic se confirme, afin d'être capable de construire des infrastructures répondant aux besoins, pour éviter la saturation de NA.

③ Les projets TP pour accompagner la réussite de ce réaménagement ?

Par ailleurs, il est indispensable de comprendre que la Loire-Atlantique représente un peu moins de la moitié des passagers utilisant l'aéroport selon une étude de la DGAC de 2015. L'accessibilité de la plateforme ne peut donc pas se penser uniquement à l'échelle de la proximité immédiate.

Cela passe par le développement des grandes infrastructures de transport, aéroportuaires, portuaires, ferroviaires et routières à court, moyen et long terme.

A ce titre, plusieurs dossiers doivent être traités ou poursuivis :

// Pour améliorer les mobilités :

- Améliorer les dessertes de l'aéroport de Nantes-Atlantique : la desserte en transports collectifs de l'aéroport, en étudiant toutes les solutions (tram, tram-train, navette) et en tenant compte du lien impératif avec le réseau ferroviaire et la gare TGV de Nantes pour faciliter l'accès aux populations non nantaises.
- Accélérer la fluidification et la capacité du périphérique nantais avec notamment la réalisation du grand contournement Est de Nantes. Ce projet routier, à cheval sur les deux départements, vise à offrir aux usagers une solution pour circuler rapidement du nord au sud de la Loire sans emprunter le périphérique Est nantais. Il doit permettre également de « mieux irriguer » les territoires traversés et de « favoriser leur développement économique ». Il permettrait de faciliter la desserte du futur aéroport (Ancenis, Chateaubriant...) à partir du sud Loire.
- Le franchissement de la Loire à Nantes : l'accroissement des capacités de franchissement de la Loire au droit du Pont de Cheviré.
- Améliorer, à court terme, la qualité de service de la liaison ferroviaire vers Paris
- Les liaisons ferroviaires entre Nantes, la Loire-Atlantique et la Bretagne
- Améliorer la liaison routière entre Cholet - Ancenis - Châteaubriant
- Améliorer la RN171 et la RN165 en Loire-Atlantique. Passer impérativement à 2x3 voies la RN165 entre Nantes et Savenay, saturée et dangereuse, véritable goulet d'étranglement de la métropole Nantes-St Nazaire.

De façon générale, il est essentiel que tous les plans, prévoyant la programmation d'infrastructures routières structurantes soient réalisés dans les délais annoncés.